



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°14-2023-100

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2023

Sommaire

Préfecture du Calvados / Direction de la citoyenneté et des collectivités locales

14-2023-06-01-00007 - Arrêté octroyant le titre de maître restaurateur à la SAS LE LION D'OR (2 pages)

Page 3

Préfecture du Calvados

14-2023-06-01-00007

Arrêté octroyant le titre de maître restaurateur à
la SAS LE LION D'OR



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la citoyenneté
et des collectivités locales**

**Arrêté n° DCL-BRAE-23-035
octroyant le titre de maître-restaurateur
à Monsieur Thomas BUSNOULT
Chef de cuisine
LE LION D'OR
71 rue Saint Jean - 14400 BAYEUX**

**Le préfet du Calvados,
chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté interministériel du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté ministériel du 26 mars 2015 relatif au cahier des charges du titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté du 13 juin 2022 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;

VU le dossier de candidature déposé le 31 mai 2023 par Monsieur Alexandre MATYJA, gérant de la SAS LE LION D'OR en vue d'obtenir le titre de maître-restaurateur au profit de son chef de cuisine Monsieur Thomas BUSNOULT ;

VU le rapport d'audit établi par l'organisme certificateur CERTIPAQ, le 17 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT que le dossier déposé par la SAS LE LION D'OR, représentée par son gérant Monsieur Alexandre MATYJA, est conforme à la réglementation en vigueur, et qu'il y a lieu de répondre favorablement à sa requête ;

SUR PROPOSITION de la secrétaire générale de la Préfecture du Calvados ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le titre de maître-restaurateur est octroyé à **Monsieur Thomas BUSNOULT, chef de cuisine du restaurant LE LION D'OR, sis à BAYEUX (14400) - 71 rue Saint Jean, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le n° 450 573 555 ;**

ARTICLE 2 : Ce titre est délivré pour une durée de **QUATRE ANS** à compter de la date du présent arrêté. Le bénéficiaire devra en demander le renouvellement **DEUX MOIS** avant l'expiration de ce délai ;

ARTICLE 3 : La **SAS LE LION D'OR** devra informer le préfet du Calvados de toute modification dans les conditions exigées pour l'attribution de ce titre, notamment son départ de son poste de chef de cuisine ;

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture du Calvados est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs.

Fait à Caen, le 31 mai 2023

Pour le préfet, et par délégation,
la secrétaire générale,


Florence BESSY